Région / Françoise Schepmans attaque l'Olivier sur l'emploi

« Ce gouvernement n'en est encore qu'au stade du constat »

ENTRETIEN

Le chômage, à Bruxelles, a atteint en février 22 % de la population active (104.000 demandeurs d'emplois). On est proche du maximum absolu (23 %) et tout indique que la barre symbolique des 25 % sera dépassée avant l'été. Le MR, dans l'opposition, pointe du doigt les incohérences de la politique de l'emploi et la mise en œuvre laborieuse des CPP (contrat de projet professionnel). Françoise Schepmans interpelle ce vendredi le ministre de l'Emploi Benoît Cerexhe (CDH) au Parlement.

Vous dénoncez l'incapacité du gouvernement à mettre en place les CCP censés encadrer les jeunes qui sortent de l'école.

On nous a répété que l'emploi et la formation étaient les deux enjeux de la législature. Et que s'il y avait un domaine où il ne fallait pas faire des économies, c'est celui-là. Et maintenant, M. Kir (PS, Cocof) annonce qu'il ne dispose pas des budgets pour assurer la formation professionnelle de ces jeunes et qu'il faut retarder la mesure. Et le ministre de l'Emploi Benoît Cerexhe affirme le contraire. Belle cacophonie.

Que réclamez-vous ?

Cette cacophonie ne serait jamais arrivée si le gouvernement avait réuni sous une seule casquette l'emploi et la formation professionnelle. En attendant, nous comptons 17.000 jeunes chômeurs à Bruxelles, soit 8 % de plus qu'en 2008.

Vous êtes favorables aux CPP ?

Bien sûr. C'est même nous qui les avons proposés. Nous nous réjouissons qu'un ministre CDH (Benoît Cerexhe) nous suive. Les résultats d'une politique d'encadrement sont bons : 60 % des jeunes qui suivent des formations qualifiantes trouvent du travail.

Pourtant, le PS dit que ces CPP débouchent sur l'exclusion des jeunes du chômage.

Ce n'est pas ce que disent le CDH et le ministre Cerexhe.

Il n'y a pas que la formation qui pose problème.

On a l'impression que ce gouvernement n'en est qu'au stade des constats. Il voit les problèmes mais ne prend pas de mesures pour les résoudre. La plupart des ministres ne sont pas des néophytes. Ils sont là depuis plus de 5 ans et certains, dont Benoît Cerexhe, retrouvent leurs compétences. L'absence de réaction du gouvernement interpelle. Prenons l'exemple des emplois verts. Combien y en a-t-il ? On ne sait pas. Quelques centaines ou des milliers ? Mystère. Comment élaborer une politique de l'emploi « verte » alors que l'on ne sait même pas de quoi l'on parle.

Vous épinglez les chèques-langues.

Ils ont été critiqués par la Cour des Comptes. Il y a eu des abus.

La députée Françoise Schepmans (MR) défend les CPP. © RENÉ BRENY

Un chèque-langue vaut 2.000 euros. Une société comme Berlits en a consommé 27.000 heures en 2008 contre 6 seulement pour Bruxelles-Formation. Je m'interroge. Le ministre nous a dit qu'on a depuis corrigé le tir. Nous restons vigilants.

D'autres dossiers pas clairs ?

L'économie sociale est un secteur qui connaît une forte croissance et qui est largement subsidié. La Région a commandité une étude en 2008 sur la pertinence des aides régionales. Le rapport est passé à la trappe. Pourquoi ? Il a pourtant montré que certains dossiers jugés faibles par Brusoc ont été repêchés par la plate-forme de l'économie sociale, le comité d'avis censé se prononcer sur la pertinence de ces projets. A quoi servent ces études si l'on n'en tient pas compte ? ■

Propos recueillis par
FRANÇOIS ROBERT